



**DECISION N° 09/D/C-AKOEMAN/SG/2025 DU 11/04/2025, PORTANT ATTRIBUTION DE
LA LETTRE COMMANDE N°09/LC/C-AKOEMAN/CIPM/2025, RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DES PLAQUES SOLAIRES
POUR L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DU CENTRE VILLE D'AKOEMAN,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

Objet de l'appel d'offre N° 09/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2025, DU 04/03/2025 en procédure d'urgence.

Le maître d'ouvrage : Maire de la Commune d'Akoeman
Financement : BIP MINDDEVEL, exercice 2025

Le maire de la commune d'Akoeman
(*Autorité Contractante*)

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres N° 09/AONO/C-AKOEMAN/ CIPM/2025, DU 04/03/2025 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'acquisition et d'installation des plaques solaires pour l'adduction en eau potable du centre-ville d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre;

Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune d'Akoeman en date du 14 Avril 2025 ;

DECIDE

Article 1^{er} : l'ETS ALIMS AND Cie, BP : Yaoundé, Tél : 693 93 18 29 / 694 04 38 25, Cont. N° P047412601671L, RCCM : RC/YAO/2017/A/1247, est attributaire de l'appel d'offre N° 09/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2025, DU 12/02/2025, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'acquisition et d'installation des plaques solaires pour l'adduction en eau potable du centre-ville d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre; pour un montant de TTC 15 000 000 (quinze millions) FCFA., et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La présence décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Akoeman, le 16 AVR 2025

Ampliations :

- Préfet Nyong et So'o
- MINMAP Nyong et So'o
- ARMP – CE
- Intéressés
- Archives / Chrono

Le Maire de la Commune d'Akoeman
(*Autorité Contractante*)